



Population : 19,32 millions d'habitants
Superficie du Pays : 1,284 million km²
Langues officielles : Français, Arabe

Année de création du Conseil : 1960

Année d'adhésion à l'UCESA : 2018

Contact :
Tel :
Email :

Missions

- Le Conseil émet des avis sur les projets de lois, de décrets et les orientations générales de la politique économique et sociale ;
- Il propose des mesures et des solutions pour les défis économiques, sociaux et environnementaux ;
- Le Conseil organise des consultations avec les différents partenaires économiques et sociaux pour favoriser le dialogue et le consensus ;
- Il participe à l'élaboration de la charte sociale, qui définit les principes de base du dialogue social ;
- Le Conseil suit l'application des lois et de politiques publiques en matière économique, sociale et environnementale et émet des recommandations pour leur amélioration ;
- Il contribue à la bonne gouvernance en assurant une transparence des processus de décision et en encourageant la participation de la société civile.

Organigramme

Le Conseil est composé de quatre organes :

- le président,
- l'assemblée générale,
- le bureau,
- les sections,
- les commissions temporaires.

Composition

- Le président du Conseil est : Nommé par le chef de l'Etat,
- Mandat du président : 5 ans, renouvelable une fois,
- Le nombre de vice-présidents siégeant au sein du Conseil : 1
- Le nombre de conseillers siégeant au sein du Conseil : 25
- Nomination du secrétaire général du Conseil : Nommé par décret du chef de l'Etat.

Partenariats

Utilité des partenariats :

- accès à du financement : NA
- conduite de projets, d'actions communes : NA
- Organisation d'évènements conjoints : NA
- Partage de bonnes pratiques : NA
- Accès à des données scientifiques, des rapports d'experts : NA
- Dons de moyens techniques : logiciels, ordinateurs, serveurs : NA

Les partenaires et affiliations actuels :

- NA

Président du Conseil Ahmat Mbodou Mahamat 2024 - ...

- Ingénieur de conception en génie rural, et titulaire d'un doctorat de 3ème cycle de l'université Hassan II de Rabat (Maroc). Il a étudié à l'école nationale des ingénieurs de Bamako, et à l'école inter-Etats d'ingénieurs de l'équipement rural de Ouagadougou ;
- Ancien ministre de l'environnement et de la pêche du Tchad ;
- Créé en 1998 l'Agence Générale de Réalisation et d'Ingénierie au Tchad, qui procure un services d'ingénierie indépendants à des clients des secteurs publics et privé ;
- En plus de ces différentes tâches, il se consacre à l'enseignement à l'école nationale supérieure des travaux publics du Tchad.

Financement

Budget de l'Etat

Fonctionnement

Le conseil :

- A la capacité de s'auto-saisir sur les sujets de son choix,
- Peut être saisi par le chef de l'Etat,

Fréquence des réunion du conseil : deux à trois fois par mois,

Existence d'un règlement intérieur : oui

Communication des décisions ou des activités au public : Les avis sont adressés au Président de la République et au Président du parlement.

Consultation de la société

La consultation citoyenne est organisée en présentiel (meeting, atelier, réunion)

- Edifice dédié pour ses bureaux : oui
- Site internet : non
- Page Facebook : oui
- Compte Instagram : non
- Compte X : non
- Intranet : non
- Serveur sécurisé : non
- Compte de messagerie officiel et privé : non

Comités et commissions

Les commissions permanentes du CESE sont les suivantes :

- La commission développement durable,
- La commission santé et affaires sociales,
- La commission finances et orientations économiques,
- La commission environnement et recherche scientifique ;
- La commission éducation, jeunesse et sport.

Fréquence des réunions de ces commissions : une fois par mois

